



Communiqué No. 7

Date : Le 2 septembre 2020

Destinataires : Parents, tutrices et tuteurs

Expéditeur : Conseil d'administration

OBJET : Retour sur les subventions fédérales

Chers parents,
Chers tutrices et tuteurs,

L'été tire déjà à sa fin et nous sommes extrêmement reconnaissants de votre loyauté et de votre patience dans ces temps incertains. Nous essayons présentement de voir à une rentrée sécuritaire pour tous en tenant compte des recommandations de la sécurité publique en plus de suivre nos directives du Ministère de l'Éducation et développement de la petite enfance.

Vous êtes nombreux à avoir demandé à ce que les parents soient remboursés les mois où notre service était fermé en raison des directives du Ministère avec les subventions gouvernementales qui étaient disponibles pour les garderies éducatives. Nous tenons à vous aviser que suite à nos applications de subventions, la garderie a effectivement reçu une somme d'argent du gouvernement fédéral pour couvrir les salaires des employés.

Vous comprendrez que nous nécessitons davantage de ressources humaines présentement, notamment pour assurer l'accueil et le départ des enfants à la garderie, pour réduire le nombre d'enfants par classe, ainsi que pour assurer un nettoyage régulier de la garderie. La COVID-19 a augmenté les coûts d'opération de la garderie et malheureusement, même si nous avons reçu un appui financier du gouvernement, la garderie n'est pas en mesure d'offrir une réduction supplémentaire des frais au-delà du 50% déjà octroyé pendant la fermeture. Bien que nous aurions aimé pouvoir vous dédommager, nous nécessitons plus que jamais cet argent pour voir à la viabilité financière de la garderie et assurer que nous avons le personnel nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences en raison de la COVID-19.

Si vous désirez de plus amples renseignements en lien avec les états financiers ou les décisions du conseil d'administration, nous tenons également à vous rappeler que les états financiers annuels de la garderie sont toujours disponibles avec les documents de l'Assemblée générale annuelle. Si vous n'avez pas été en mesure d'assister à l'Assemblée générale annuelle, nous vous invitons à les consulter afin d'avoir une meilleure compréhension des revenus et dépenses de la garderie. De plus, comme parent, tuteur, tutrice, vous êtes toujours invité à vous joindre à nous durant les réunions du conseil d'administration à titre d'observateur. L'horaire des réunions du conseil d'administration ainsi que la façon de faire pour y assister se trouve sur notre site web à l'adresse suivante : <https://www.auptitmondedefranco.ca/>

Nous vous encourageons à communiquer avec nous si vous avez des questions et/ou préoccupations.

Cordialement,



Macha Roy

Présidente du Conseil d'administration